



# CANCÉROPÔLE

## LA FUITE EN AVANT...



**Nous sommes à quatre mois des premiers déménagements et le projet est extrêmement avancé, même complètement ficelé, de notre point de vue l'information et la consultation des agents est égale à zéro ! Alors que l'on vous demande de vous positionner, nous ne voudrions pas que ce projet se retourne contre les agents sachant que des réponses nous manque.**

- Un recours très important au CDD.
- L'absence de réponse claire sur la dépollution du site notamment les ballastières (4500 tonnes de poudres sous l'eau a proximité du site)

### Au niveau du projet :

**La direction sous la pression du ministère de la santé veut ouvrir à tout prix le Cancéropôle (ou IUCT Institut Universitaire du Cancer Toulousain) qui a coûté 300 millions d'euros.**



**GRANDS PROJETS  
HOSPITALIERS EN  
HAUTE GARONNE**

Alors que tout est imposé et précipité, la direction nous demande de rendre un avis au CHSCT Central et au CTE.

**LA CGT NE  
LAISSERA PAS**

Nous avons besoin de vous au CHSCT du 18 septembre pour vous exprimer sur ce projet dont plusieurs aspects nous inquiètent fortement :



**L'HÔPITAL  
PUBLIC**

- 12 heures imposées le week-end et jours fériés avec des semaines de 54 heures.
- Mutualisation de personnel qui nous rendra ultra polyvalents et moins compétents.
- Non organisation du remplacement des absences et des énormes besoins de formation.
- Globalement le CHU va déployer des activités à effectif constant ce qui entrainera 1) Un manque de sécurité lié aux privatisations dans la maintenance, le bionettoyage, la logistique, la pharmacie, au recours à la sous-traitance. 2) Une surcharge de travail pour les administratifs, les soignants, les techniques.

• La logique de «prendre soin» de l'Institut Claudius Régaud (ICR) est mise à mal. L'ICR a toujours fonctionné sans dépassement d'honoraire, avec des repas très élaborés, avec du personnel pour prévenir, éduquer et écouter.

• Dans les infos que nous avons reçues, la place est faite pour la privatisation au niveau du pôle piste, biologie et EHL...

• Nous constatons un montage administratif compatible avec une privatisation : Groupement Sanitaire, et Fondations privées (dont une avec 10 millions d'euros de TOTAL !!!)

• Un gros flou sur les brevets issus de la recherche

### Nous proposons :

- La dépollution totale du site.
- Le non-recours au CDD, et un renfort important de personnel pour la sécurité, pour les besoins de formation pour un projet médical accompagnant les malades et les familles, permettant la prévention. Un bien vivre au travail, accompagnement à la mobilité, des places de crèches et parkings
- Le retrait des 12h imposées.
- Un montage administratif garantissant le maintien du Cancéropôle dans le service public hospitalier.

[WWW.CGTCHUTOULOUSE.FR](http://WWW.CGTCHUTOULOUSE.FR)

Nous appelons a venir nous rejoindre au CHSCT  
(contactez nous pour être libéré de votre service pour le CHSCT en tant qu'invité qualifié -  
syndicat.cgt.hd@chu-toulouse.fr)

**TOUS AU CHSCT !!!**

**18 SEPTEMBRE 2013 - 9H**

**SALLE GASPARD DE MANIBAN**

Le CHSCT central a voté une expertise sur la restructuration autour du projet PPR, pour évaluer son impact sur les conditions de travail et aider à rendre un avis. L'intégralité de cette expertise est disponible sur intranet dans la rubrique «instances» «CHSCT» «CHSCT Central». Il est important que tous les agents concernés puissent lire ce rapport mais voici un résumé.

## 9 conclusions de l'expertise du cabinet ISAST sur PPR

**1** En général, les agents rencontrés voient de façon positive le nouvel hôpital Pierre Paul Riquet, lequel offrira des espaces neufs et modernes et sera doté d'équipements technologiquement à la pointe.

**2** Trois pôles cliniques seront regroupés au sein du nouvel hôpital et ils seront organisés selon une **logique de mutualisation de moyens et de ressources**, notamment ceux du plateau technique (Blocs opératoires, imagerie, etc.)

**3** Les agents concernés par le déménagement et le regroupement, seront en grande partie confrontés à de multiples changements dont certains sont susceptibles d'être problématiques. Citons notamment **l'éclatement des collectifs actuels de travail, une nouvelle répartition des tâches, une prévision d'activité en hausse à effectif constant**. De plus, ces changements vont se produire dans **un contexte de prévision**

**des effectifs (1300 agents) considérablement diminués au regard de ce qui était prévu à l'origine du projet(2063 agents).**

**4** Certains aspects de la nouvelle organisation de travail sont en cours d'élaboration. Ceci est source d'inquiétudes sur les futures conditions de travail pour les agents. **La communication sur le projet et les nombreuses visites du bâtiment organisées par les cadres de santé et la direction n'ont pas permis aux agents de se projeter dans le nouvel environnement et les futures situations de travail.**

**5** La phase transitoire entre l'ouverture du nouvel hôpital PPR et celle du bâtiment URM, prévue en 2015, risque d'impacter fortement l'activité des agents des urgences, d'une part en raison de l'amplitude horaire du service (24h/24h), et d'autre part, par le transfert d'une partie des urgences actuellement à Ranguel sur le site de Purpan.

**6** L'introduction de nouvelles technologies soulagera certains agents de tâches physiques. Néanmoins, l'apprentissage du fonctionnement des

nouveaux équipements et outils génère de l'appréhension chez les agents concernant leur besoin et temps de formation pour les maîtriser.

**7** **La conception et l'implantation de certains postes de travail ne sont pas adaptées aux exigences de l'activité, ce qui peut être source de risques de troubles musculo-squelettiques et/ou de risques psychosociaux.**

**8** Le site de Purpan présente un déficit de places de stationnement pour le personnel. Ce problème s'accroîtra à l'ouverture du nouvel hôpital avec l'arrivée d'une partie des agents de Ranguel.

**9** **Les pools de remplacement mis en place dans les services ne sont pas actuellement en mesure de compenser les besoins face aux absences.** Les informations dont nous disposons ne garantissent pas, qu'à l'ouverture de l'hôpital Pierre Paul Riquet, ces problèmes de remplacement, qui pourraient représenter des risques pour la santé des agents concernés, seront résolus.

Plus d'infos dans les permanences syndicales:

Ranguel: 05-61-32-25-67 Larrey: 05-67-77-14-11 Purpan: 05-61-77-77-08 Purpan plaine: 05-67-77-10-88

Hôtel-Dieu: 05-61-77-84-70 La Grave: 05-61-77-79-71, Fontaine salée: 05-61-90-92-90, Garonne: 05.34.55.76.78

Intranet: rubrique vie sociale/syndicats du CHU/syndicat, site [www.cgtchutoulouse.fr](http://www.cgtchutoulouse.fr) FACEBOOK : «CGT CHU TOULOUSE»